

348. devisés

n° 7323. 2.11.71.

Le Conseil décide la reconduction du contrat en cours avec les clients pour la fourniture d'ép-

ais emprisonnés, en vue de la dévise - période du 1^{er} octobre 1971 au 30 septembre 1972 -

dépense 405^F pour 60 kg 1^{er} pain haute et 7^{kg} 500 de pain emprisonné. Pour cartes

supplémentaire, le prix serait de 21^F